

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/05/2023

Référence
26_2023

Objet de la délibération
Mobilier pour aménagement des chemins de randonnées

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

Date de la convocation

Date d'affichage

Vote
MAJORITE
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023 et le 4 Mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mme LINGAT Nicole, MM : ANTOINE Jérôme, GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc, VANZELLA Yoann

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole, M. CANARD Stéphane à M. SONZOGNI Jean-Luc

Absents séance:

Absent(s) : Mme DONGE Christine, M. LEBLANC Éric

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Mobilier pour aménagement des chemins de randonnées**

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 04/05/2023

Et

Publication ou notification du :
04/05/2023

Afin d'aménager les parcours de randonnée, il était prévu l'implantation de bancs selon devis société adéquat.

Achat de 2 bancs, style campagnard, pour un montant de 873€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le devis.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/05/2023
Le Maire
François DENEUX